



Avril 2016 / n° 3

RECTORAT

SERVICE ACADÉMIQUE
D'INFORMATION
ET D'ORIENTATION

BUREAU D'ÉTUDES



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LES DOSSIERS DU SAIO

Devenir des bacheliers et des bachelières 2015 - Enquête ADES

ACADÉMIE DE LYON

RECTORAT

SAIO - Service académique
d'information et
d'orientation
92 rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon CEDEX 07

T 04 72 80 63 68
F 04 78 58 48 39

saio.etudes@ac-lyon.fr

L'enquête ADES – Accès Dans l'Enseignement Supérieur – est

menée tous les ans depuis 1987 par les services d'information et d'orientation de l'académie de Lyon (SAIO et CIO), en collaboration avec la division des examens et la division des services informatiques du rectorat et avec les lycées publics et privés d'enseignement général et technologique de l'académie.

L'enquête interroge les diplômés du bac général et technologique quelques mois après leur sortie du lycée, en octobre

ou novembre, afin de connaître la situation effective de la population bachelière sortante : type, mode et lieu des poursuites d'études ou arrêt de la scolarité.

Les bacheliers et les bachelières répondent au questionnaire dans leur ancien établissement, au moment où ils viennent retirer leur diplôme ; ce dispositif particulier permet d'obtenir des taux de réponse élevés pour ce type d'enquête : 84,9% en 2015, 84,5% en 2014.

	Effectif total	Nombre de réponses	Taux de Réponse ADES
Bac général	15 400	13 102	85,1%
Bac technologique	5 752	4 847	84,3%
Ensemble	21 152	17 949	84,9%

Tableau 1 - Réponses à l'enquête ADES 2015

Directeur de publication :
Yves Flammier, CSAIO
Rédaction et mise en
page : SAIO
Contact : saio.etudes@ac-lyon.fr

www2.ac-lyon.fr/orientation/saio

[Onglet Ressources](#) > [Publications statistiques](#) > [Statistiques et études du SAIO](#) > [Enquête « Devenir des diplômés »](#)

Situation des bacheliers et des bachelières 2015 par type de baccalauréat

Situation (regroupement en 7 catégories)	Bac général				Bac technologique			
	2012	2013	2014	2015	2012	2013	2014	2015
BTS*	9,9%	9,0%	7,4%	6,8%	41,6%	36,5%	33,0%	34,8%
DUT	11,1%	10,7%	10,9%	10,3%	11,4%	12,4%	14,0%	13,6%
Université	47,8%	49,4%	48,9%	49,2%	17,2%	18,4%	18,6%	18,1%
CPGE & écoles d'ingénieurs	15,9%	16,0%	16,8%	16,8%	3,5%	3,5%	4,2%	4,5%
Écoles **	12,0%	11,3%	8,4%	8,1%	14,9%	16,3%	7,6%	7,2%
Formations complémentaires en 1 an **	0,2%	0,3%	4,6%	5,1%	1,2%	1,8%	9,5%	10,6%
Non poursuite d'études supérieures	3,1%	3,3%	3,0%	3,6%	10,2%	11,2%	13,1%	11,3%

Tableau 2 - Répartition des situations des bacheliers et bachelières dans les grands groupes de réponses, par type de bac, de 2012 à 2015

* A partir de 2014, le DCG et le DTS ne sont plus comptés en « BTS », mais en « Écoles ».

** A partir de 2014, l'année de préparation aux concours secteur médico-social n'est plus comptée en « Écoles » mais en « Formations complémentaires en 1 an ».

Comme attendu, les poursuites d'études sont fortement différenciées selon le type de baccalauréat obtenu.

La poursuite d'études à l'université (licences, PACES, DU, DEUST...) reste la principale poursuite d'études après un **bac général** : elle concerne près de la moitié des diplômés. La catégorie la plus importante après l'université est celle des CPGE & écoles d'ingénieurs qui accueille près de 17% des bacheliers et bachelières généraux. Le reste des diplômés se répartit entre les DUT, les BTS, les écoles et les formations complémentaires. Le taux d'abandon des études reste faible : moins de 4%.

Les **bacheliers et les bachelières technologiques** s'orientent principalement en BTS (34,8%), puis à l'université (18,1%), puis en DUT (13,6%). La poursuite d'études en « formation complémentaire d'un an » continue à progresser et atteint cette année 10,6%. La poursuite d'études en CPGE et écoles d'ingénieurs augmente doucement (4,5% contre 4,2% en 2014).

On constate parallèlement une baisse du taux de non poursuite d'études supérieures (-1,8 point entre 2014 et 2015), qui revient presque à son taux de 2013.

Zoom sur la non poursuite d'études supérieures

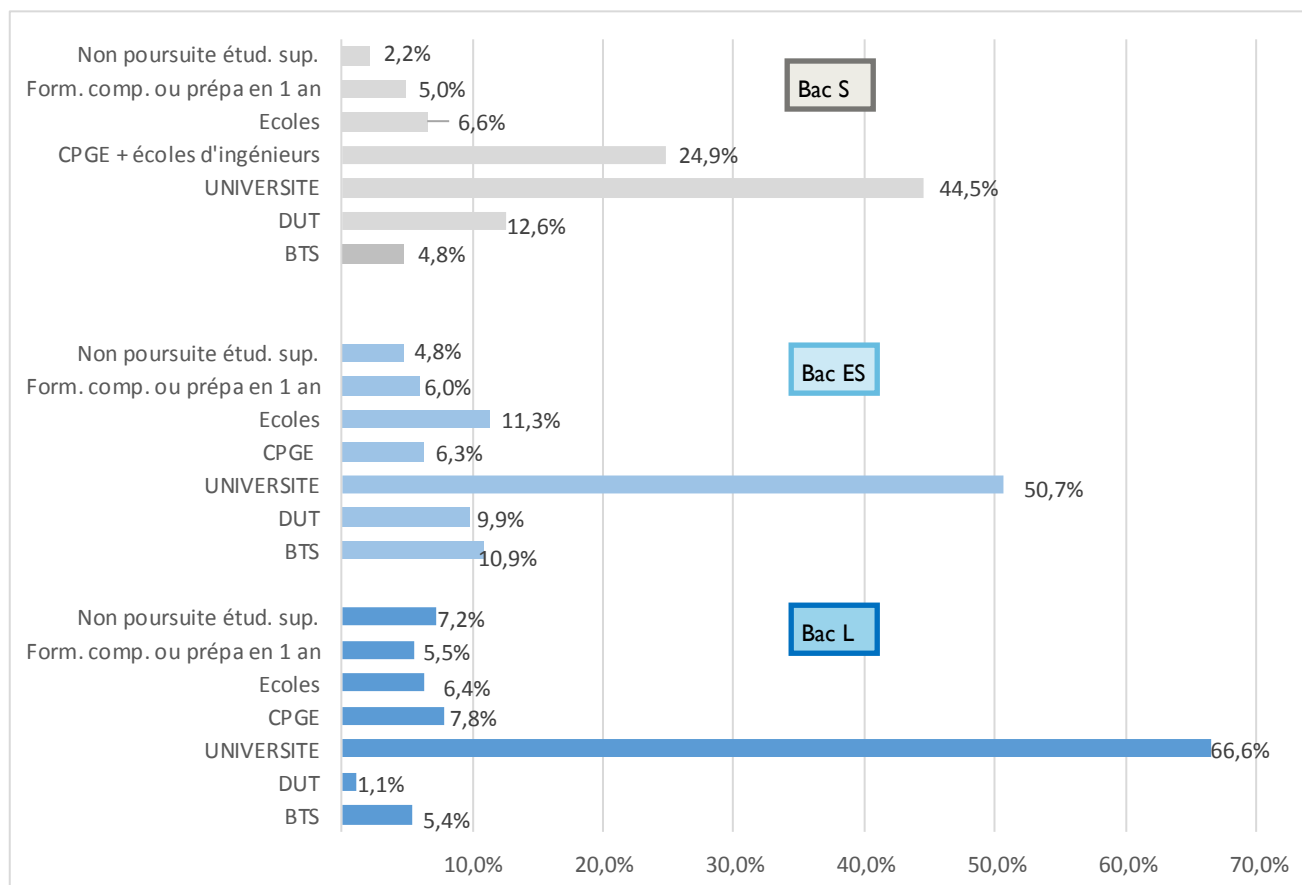
(voir graphiques pages suivantes)

La part des diplômés arrêtant les études après le bac général reste relativement faible (3,6% des élèves), alors qu'elle est 3 fois plus importante pour le bac technologique (11,3% de diplômés).

Les plus nombreux à ne pas poursuivre d'études dans l'enseignement supérieur sont les bacheliers diplômés du bac Hôtellerie : 27,6%, dont 10,5% sont en emploi et 13,2% en formation professionnelle, puis les bacheliers du bac STMG : 12,7%, dont 6,2% sont en emploi.

La spécialité gestion et finance du bac STMG est un peu à part car seuls 7,1% de ces élèves ne continuent pas dans le supérieur. Pour les bacheliers ST2S, 11,8% ne continuent pas dans le supérieur et la moitié sont en emploi. L'arrêt des études après un bac S reste rare : 2,2%, sauf pour la spécialité EAT (12%, dont 4 % sont en emploi) Dans les baccalauréats généraux, on note un taux d'arrêt des études relativement important pour les bacheliers L, environ 7,2% dont 2,7% en emploi. Enfin les bacheliers du bac ES sont 4,8% à arrêter leurs études et 1,8% à travailler.

Situation des bacheliers et des bachelières 2015 par série de bac général



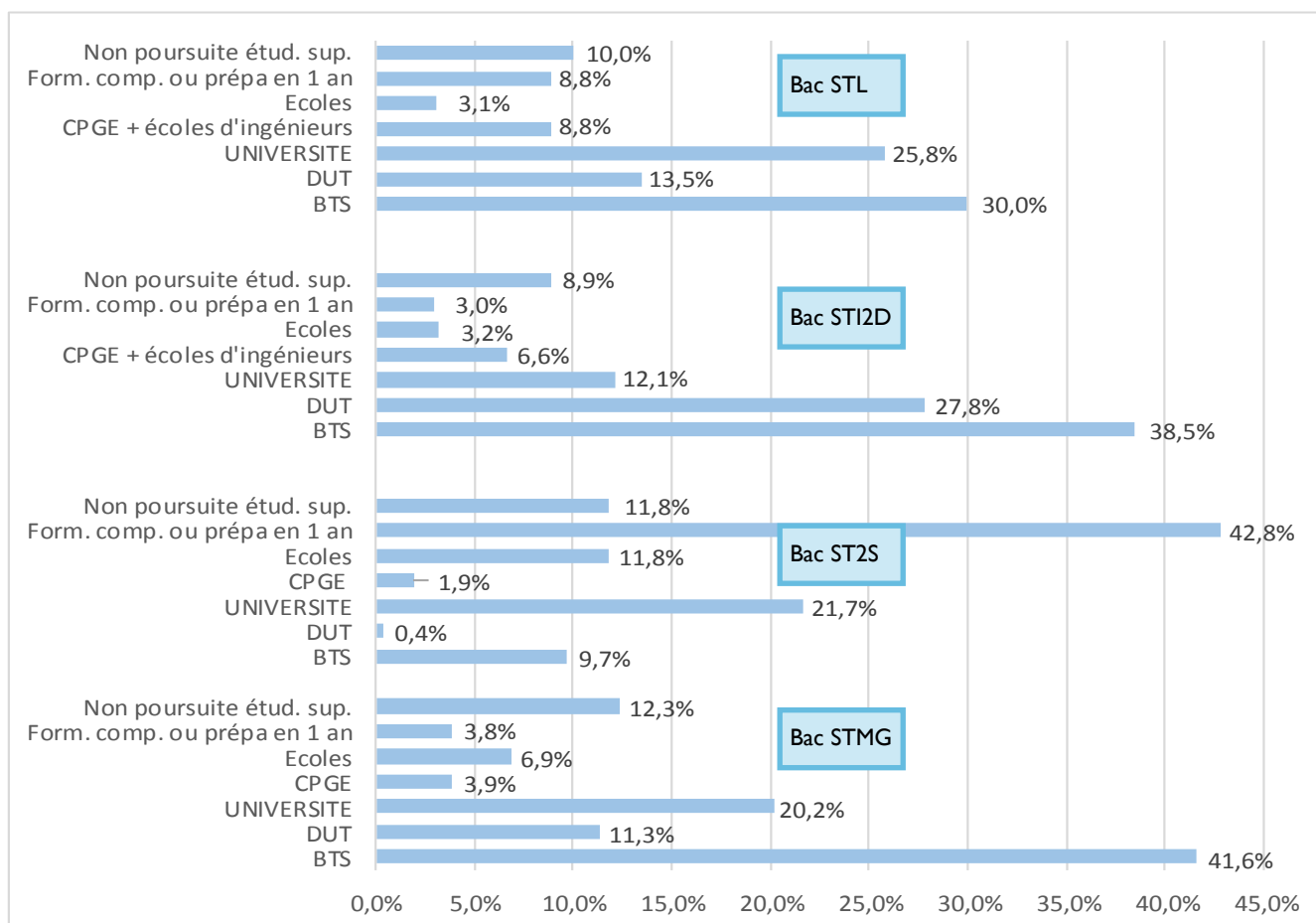
Graphique 1 - Répartition des situations des bacheliers et bachelières généraux 2015 par série et grands groupes de réponses

44,5% **des bacheliers et bachelières S** poursuivent leurs études à l'université avec une préférence pour la PACES (*Première Année Commune aux Etudes de Santé*) qui accueille 24% des bacheliers S spécialité sciences et vie de la terre. Près d'un quart sont en CPGE (dont 11,3% en CPGE scientifique) ou écoles d'ingénieur (10,3% en général mais 18% des bacheliers S spécialité sciences de l'ingénieur). 12,6% seulement sont accueillis en DUT, ce qui confirme à nouveau le choix préférentiel d'études longues. Il est à noter que les élèves sortant d'un bac S avec la spécialité Sciences de l'ingénieur sont 40,9% en CPGE ou en école d'ingénieur et 27,8% en DUT (33% l'an dernier). **Les bacheliers et les bachelières L** se retrouvent massivement à

l'université : 66,6% y sont inscrits, d'abord (20%) en L1 de langues (LEA + LLCER), puis en droit et sciences politiques (15%). Les poursuites d'études en BTS ou en CPGE concernent respectivement 5,4% et 7,8% d'entre eux alors que les DUT n'en accueillent que 1,1% (1,9% en 2014 et 2,3% en 2013). Ce pourcentage diminue d'année en année. 6,4% continuent leurs études dans une école spécialisée.

La moitié **des bacheliers et des bachelières ES** sont inscrits à l'université, essentiellement en L1 de Droit et sciences politiques (16% environ) et L1 d'Économie, gestion et AES (12,7%). Ils sont aussi les plus nombreux parmi les bacheliers généraux à être inscrits en BTS (10,9%) et en DUT (9,9%). Les Écoles du secteur paramédical et social, autres écoles et DCG en reçoivent 11,3%.

Situation des bacheliers et des bachelières 2015 par série de bac technologique



Graphique 2 - Répartition des situations des bacheliers et bachelières technologiques 2015 par série et grands groupes de réponses

66,3% des bacheliers STI2D sont dans une formation courte, 38,5 % préparent un BTS et 27,8% un DUT. 6,6% d'entre eux s'orientent vers une CPGE ou une école d'ingénieur. On les retrouve à l'université pour 12,1% d'entre eux, principalement en STAPS (3,6%) et en licence Sciences et Technologies (2%). Comme les sortants de bac STI2D, les bacheliers STMG privilégient une poursuite d'études en BTS (41,6%, résultat en augmentation) C'est ensuite l'université qui accueille le plus d'élèves : 20,2%, (essentiellement en L1 droit-sciences politiques 5,1%, d'éco-gestion-AES 3,6% et de sciences humaines 3,4%), puis le DUT pour 11,3% d'entre eux. Les situations des bacheliers STL se répartissent sensiblement de la même façon que les bacheliers STMG : prépondérance des BTS (30%), puis de l'université (25,8 %) surtout en licence

Sciences et Technologies, puis des DUT (13,5%). Il est à noter que les bacheliers et les bachelières STL sont plus souvent en CPGE ou en écoles d'ingénieur que les autres bacheliers technologiques (8,8%, contre 6,6% en STI2D et 3,9% en STMG). De plus, ce type de poursuite d'études est en hausse par rapport à 2013. La spécificité du bac ST2S conduit les bacheliers de cette série à des poursuites d'études sensiblement différentes des autres séries : 54,6% sont en année préparatoire aux concours d'entrée du secteur paramédical et social ou en écoles de ce secteur. Il est à noter que très peu intègrent une formation supérieure en deux ans : 9,7% en BTS et 0,4% en DUT. L'université accueille 21,7% d'entre eux, essentiellement en sciences humaines (8,6%) et en PACES (3,2%).

Baisse des affectations en DUT cette année pour tous les bacheliers technologiques hormis les bacheliers STI2D, qui se maintiennent.